

Le service des concours de Toulouse-INP (SCCP : 20 personnes) est chargé de la maîtrise d'œuvre des procédures d'un certain nombre de concours nationaux permettant aux candidats d'intégrer des écoles d'ingénieurs (CCINP-e3a Polytech, X-ENS, Concours Mines-Ponts, Concours Centrale Supélec etc...). Le SCCC a l'entière responsabilité de l'organisation du Concours Commun INP (CCINP). Ce sont plus de 19 000 candidats au CCINP qui passent des épreuves écrites et s'ils sont admissibles, ils passent alors des épreuves orales. Cette année, ces épreuves se tiendront à Toulouse, au sein de l'Université Paul Sabatier. **C'est là que vous intervenez !**

Nous recherchons, pour la période du jeudi 20 juin à 14h au dimanche 21 juillet 2024 à 18h, des vacataires pour nous aider dans notre centre d'épreuves orales.

Vous êtes à la recherche d'un job d'été ou d'un stage ouvrier à Toulouse et vous aimeriez travailler avec une équipe d'étudiants ? Ne tardez pas à postuler !

Voici les principales missions :

- les jeudi 20 après midi, vendredi 21 et samedi 22 juin (et éventuellement le dimanche 23 juin) : installation du centre d'oral
- à partir du lundi 24 juin et jusqu'au samedi 20 juillet, vous serez affectés sur un des postes suivants :
 - Accueil et sécurité
 - ✓ *accueillir les candidats et les examinateurs,*
 - ✓ *vérifier l'identité des candidats,*
 - ✓ *distribuer les feuilles de passage,*
 - ✓ *orienter les candidats dans le centre,*
 - ✓ *assister les candidats en situation de handicap.*
 - Labo de Langues Vivantes et salles de préparation des oraux
 - ✓ *procéder à l'appel des candidats,*
 - ✓ *diffuser ou distribuer les sujets*
 - ✓ *surveiller la préparation des épreuves,*
 - ✓ *guider les candidats jusqu'à leur examinateur,*
 - ✓ *vérifier et charger les fichiers à diffuser le lendemain.*
 - Secrétariat
 - ✓ *accueillir les examinateurs,*
 - ✓ *assurer une permanence téléphonique,*
 - ✓ *assister l'équipe du CCINP sur différents travaux administratifs.*
- le dimanche 21 juillet : démontage du centre d'oral.

Vos horaires :

Pour chacune des missions, il est impératif de respecter scrupuleusement les horaires.

- 20 juin : 14h à 18h
- 21 et 22 juin (éventuellement le 23 juin) : 9h à 18h
du lundi 24 juin au samedi 20 juillet : soit de 7h à 13h soit de 12h30 à 19h. (la répartition des heures s'effectuera selon une modulation de 32 à 44 h par semaine).
- Le dimanche 21 juillet : 8h à 18h

Merci de vous assurer de votre disponibilité sur l'intégralité de la période.

Contrat et salaire : vous signerez un contrat de type CDD sur la période concernée. Nous ne pourrons pas établir de convention de stage. Si vous êtes en stage ouvrier, votre contrat de travail vaudra convention de stage (sous réserve d'acceptation par votre établissement).

Salaire : SMIC horaire en vigueur.

Nous tenons à vous préciser qu'en tant qu'établissement public, le paiement de votre salaire pour cette période aura lieu en partie fin août et le reliquat fin septembre.

Repas et hébergement : à votre charge

Transports : une indemnité autour de 50€ vous sera versée pour les transports en commun pour l'intégralité de la période travaillée

Engagement : vous devrez respecter la confidentialité des informations auxquelles vous aurez accès et faire preuve de discrétion et de respect envers les candidats, les examinateurs et le personnel.

*Quelques soient vos missions, le port du tee-shirt CCINP et du badge distribués dès le premier jour sont **obligatoires** sur le lieu de travail. Une tenue correcte sera exigée et devra être compatible avec les règles d'emploi du service public.
Il ne devra pas y avoir de familiarité avec les candidats.*

N'attendez plus, postulez en ligne avant le 30/04/2024 sur notre site :
<https://gestion.scei-concours.fr/GestionVacataires>

Toutes les candidatures seront étudiées !